



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social Protection Judiciaire de la Jeunesse - Fédération Syndicale Unitaire

Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris

Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62

site : www.snpespjj-fsu.org Mél : Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr



Paris, le 18 mai 2010

RESULTATS CAP MOBILITE POSTES CLASSIQUES DIRECTEURS DU 18/5/2010

ATTENTION : Tous ces résultats sont bien entendu publiés sous réserve de la parution définitive des nouvelles affectations par l'Administration Centrale !

Ont siégé : Philippe NONNENMACHER (Tél : 01 48 73 20 34) Marie-Thérèse CORNEE (Tél : 05 34 89 48 10)

Déclaration liminaire :

Les mobilisations des 9, 11 et 23 mars ont été l'occasion pour les agents de la PJJ et au plus large du ministère de la justice, de manifester leur opposition aux restructurations des services, à la diminution des effectifs alors que les missions vont s'alourdissant, à la tentative de muselage de la justice par la suppression des juges d'instruction. Ils ont aussi traduit leurs inquiétudes quant à leur pouvoir d'achat et à la réforme du régime des retraites. C'est dans cette démarche que le SNPES/PJJ/FSU s'inscrira dans un nouvel appel à la grève le 27 mai prochain. Car qu'en est-il :

- des restructurations territoriales menées à « marche forcée » pour rationaliser au maximum tous les postes de travail, les coûts de fonctionnement, les locaux et qui n'ont pour effet que de déstabiliser les personnels et l'institution ?
- de la multiplication des missionnements pour des directeurs en attente ou en anticipation de poste ?
- de la charge de travail, qui renvoie parfois à l'improvisation, pour mettre en place les MAJ, le DAA, les aménagements de peines, les sanctions éducatives dans des locaux pas toujours adaptés à des activités de prise en charge collective et au moment même où l'Etat fait la traque au m2 de trop. En effet, Audit, services des domaines et autres services habilités mesurent et mesurent encore..., plutôt trois fois qu'une, chaque service depuis janvier 2010.
- de l'avalanche de tableaux de gestion, de la lourdeur de l'évaluation interne, de l'impossibilité de suivre un quelconque budget autrement qu'à travers les relances pour impayés des fournisseurs qui daignent encore nous approvisionner ?
- de la gestion du plafond d'emploi comme prétexte au non remplacement de congés maternité ou autres absences justifiées, maintenant que l'argument du recentrage au pénal ne permet plus d'ajustement au regard du volume des mesures ?
- d'un bilan des mises à disposition auprès d'autres administrations, préfetures notamment, permettant d'envisager des passerelles pérennes, ou le retour précipité des collègues.
- de la mise en œuvre, apprise par voie de presse, des projets d'internats réservés aux élèves perturbateurs, qui prévoient la présence de personnels PJJ, et qui renforcent la spirale de relégation et de ghettoïsation mise en place par le gouvernement à l'encontre des personnes en difficulté ou simplement « différentes » ?
- d'une réforme statutaire qui risque de plus en plus de se faire au rabais dans un contexte de rigueur financière ?
- de la formation initiale des directeurs qui risque de subir le même traitement ?

POSTES CLASSIQUES

Nouvelle Affectation					Ancienne Affectation		
DIR	Dpt	Structure	Nom Prénom	Bar	Dpt	Structure	Observations
Centre	28	EPE Chartres futur EPEI Chartres (S/R)	S/R PEIGNEAU Christelle ou à défaut : STEMOI Chartres futur STEMO Chartres	28,75	28	STEMO Dreux (poste fermé)	S/R départ en retraite
Centre	28	STEMOI Chartres futur STEMO Chartres	S/R libération du poste EPE Chartres par C. PEIGNEAU Arriverait ROGER DRELANGUE Christelle	10,25		Réintégration CPR	Priorité agent redéployé
Centre	41	STEMOI Blois	NOMBRET Lise	28,75	41	CAE La Motte Beuvron (poste fermé)	Priorité agent redéployé
Centre	71	STEMOI Chalon S/Saône	FILLON Blandine	27	71	STEMO Macon (poste fermé)	Priorité agent redéployé
Centre Est	63	STEMO Clermont Ferrand Sud	MOSTEFA Sébastien	27	63	FAE Clermont Ferrand	PV
Centre Est	69	EPE St Genis les Ollières	CHASSOT BOULOT Caroline	22	69	STEI St Genis les Ollières	
Centre Est	69	STEI St Genis les Ollières	BIDAUD COTELLE Céline	26	69	EPE St Genis les Ollières	
Centre Est	69	EPE Collonges au Mt d'Or	PV				Priorité agent redéployé
Centre Est	73	STEMO Chambéry (S/R)	PV				S/R
Grand Est	55	EPE Bar le Duc	PV				
Grand Nord	59	EPE Maubeuge	Poste pourvu par Liste d'Aptitude				Priorité agent redéployé
Grand Nord	59	STEMO Lille Métropole Ouest	FLEURIAULT Colette	40,75	59	SEAT Lille (poste fermé)	Priorité agent redéployé
Grand Nord	62	EPE St Martin les Boulogne	PV				Priorité agent redéployé
Grand Nord	76	STEMOI Rouen Elbeuf futur STEMO Rouen Elbeuf	CHATELAIN Jean-Christophe	29,75	27	STEMO Evreux (poste pourvu par Liste d'Aptitude)	Priorité agent redéployé
Grand Ouest	49	CAE Angers	BECKER Virginie	9,5	18	EPE Bourges	PV
IdF-O/Mer	77	STEMO Marne la Vallée siège à Lagny S/Marne	S/R départ en dispo de Céline GOMES : Arriverait BOMANE-SAIB Gérard	19,75	60	EPE Beauvais	PV
IdF-O/Mer	77	STEMO Meaux	A défaut : BOMANE-SAIB Gérard	19,75	60	EPE Beauvais	PV
IdF-O/Mer	91	EPE Bures S/Yvette	LEGUET Jean-Claude	22	91	EPE Draveil	PV
IdF-O/Mer	92	STEMO Sud des Hts de Seine siège à Bourg la Reine	ROGER Alain	40,75	92	CAE Antony (poste fermé)	Priorité agent redéployé
IdF-O/Mer	93	EPE Rosny S/Bois	PV				Priorité agent redéployé
Sud	11	STEMO Carcassonne futur STEMO Narbonne	HAMARD Patrick	32,75	11	STEMO Carcassonne (poste fermé)	Priorité agent redéployé

Sud	31	STEMO Toulouse Sud futur STEMO St Gaudens	CORNEE Marie-Thérèse	50,75	31	STEMO Toulouse Sud (poste fermé)	Priorité agent redéployé
Sud	34	STEMO Béziers	CABRERA Michel	34,50	48	STEMO Mende (poste fermé)	Priorité agent redéployé
Sud Est	83	EPE La Crau futur EPE Escaillon	MOURADIAN REYNIER Patricia	35,75	06	CAE Nice	PV
Sud Est	20	STEMO Bastia	LACOMBE VALLOIS Liliane	17,25	42	EPEI Roanne	PV
Sud Est	20	STEMO Ajaccio	PV				
Sud Ouest	64	CAE Pau	DELPRAT Patrick	15,75	47	CAE Agen (poste fermé)	Priorité agent redéployé
Sud Ouest	86	FAE Poitiers CPI futur EPE Poitou Charentes siège à Angoulême	PV				
Sud Ouest	87	CAE Limoges	PV				Priorité agent redéployé
VACANCES DE GESTION							
Nouvelle Affectation				Ancienne Affectation			
DIR	Dpt	Structure	Nom Prénom	Bar	Dpt	Structure	Observations
Centre	21	CEF Châtillon S/Seine	PV				Poste spécifique
Centre	45	CEF La Chapelle St Mesmin	PV				Poste spécifique
Grand Est	57	STEMO Metz	PV				
Grand Est	57	STEMO Sarreguemines	PV				
Grand Est	54	STEMO Nancy	PV				
Grand Est	25	EPEI Besançon	PV				
IdF-O/Mer	93	STEMO Pierrefitte	ANGWE-NZE Julien	21,75	95	FAE St Brice S/Forêt (poste fermé)	
IdF-O/Mer	95	CEF St Brice S/Forêt	DEHAUT Sophie	9,50	93	FAE Epinay S/Seine (poste fermé)	Poste spécifique
Sud	30	STEMO Nîmes	PIOCH Claudine	34,75	30	CEF Nîmes	PV
Sud Est	83	STEMO Draguignan	DOUZANT André	48	83	STEMO Brignoles (poste fermé)	Priorité agent redéployé
Sud Ouest	33	FAE Pessac CPI	THIERY LEBRUN Edwige	19,75	95	STEMO Argenteuil	PV
Sud Ouest	24	CAE Périgueux	RIPOLL Marie Ange	36	16	FAE Angoulême	PV
VACANCES DE GESTION SUITE A LA CAP DU 20/4/2010							
Nouvelle Affectation				Ancienne Affectation			
DIR	Dpt	Structure	Nom Prénom	Bar	Dpt	Structure	Observations
Centre	21	EPE Dijon	PV				
Centre Est	69	STEMO Lyon	FOMBON Stéphanie	11	69	DDPJJ Rhône	RDD non republié
Centre Est	38	STEMO Nord Isère	PV				
Grand Nord	60	STEMOI Compiègne	PV				
IdF-O/Mer	92	EPEI Asnières	NYETAM Thérèse	26,75	77	CAEI Melun (poste fermé)	
IdF-O/Mer	93	STEMO Aulnay S/Bois	PV				
IdF-O/Mer	77	FAE Meaux CPI (S/R)	PV (en attente levée de la réserve)				S/R
Sud Est	84	STEMO Carpentras	PV				
Sud Est	13	EPE Aix en Provence	DECHERCHI Céline	22	83	STEI Toulon (poste fermé)	Priorité agent redéployé
Sud Ouest	87	FAE Limoges	MORANGE Alain	34	92	EPEI Asnières	
Adm Centrale	75	Sous direction des missions de protection judiciaire et	A défaut : FOUCAUD Guy		72	STEMO Le Mans	PV

		d'éducation SDK bureau des méthodes et de l'action éducative K2 section investigation et assistance éducative.					
Centre Est	63-03-15-43	DPPJJ Auvergne siège à Clermont Ferrand	Candidat mieux servi				Poste de conseiller technique
Centre Est	69	DIRPJJ Centre Est	PIBAROT Pierre	8	14	EPE Caen	PV
IdF-O/Mer	75	DIRPJJ IdF-O/Mer	MORINEAU Eglantine		92	STEI La Garenne Colombes (poste fermé)	Agent missionné suite redéploiement

S/R : Sous Réserve

CPR : Congé parental

PV : Poste vacant

Commentaires :

Réponses aux questions :

M. Cabourdin, retenu ailleurs ne siégeait pas à cette CAP ; C'est M. Rousset, SDRH qui a présidé et donc répondu aux questions soulevées par les organisations syndicales dans leurs déclarations liminaires.

Concernant la « cessation de paiement » de la PJJ vis-à-vis de ses fournisseurs, M. Rousset nous informe qu'il s'agit d'un problème plus large, non circonscrit à la PJJ, mais touchant la plupart des services de l'Etat. Nous voilà bien avancés lorsqu'il nous faudra répondre aux fournisseurs...

Concernant la démarche d'accompagnement au changement visant les collèges de direction, un bilan doit être envisagé car la collégialité qui doit « innover tous les services » n'est pas encore totalement inscrite dans le fonctionnement des échelons hiérarchiques.

Concernant la promotion sortante, il y aurait assez de postes pour tout le monde, à condition de faire une entorse à la règle d'une prise de fonction en service et d'autoriser quelques nouveaux promus à accéder à des postes à profil (audit et les CEF). Les entretiens auraient lieu en juin alors que la formation ne serait pas terminée ni validée, sur la base de C.V. transmis par les volontaires. Nous avons émis de fortes réserves sur l'absence d'égalité de traitement vis-à-vis de ceux qui n'auront d'autre choix que de s'en remettre au rang de classement.

M. Rousset a présenté cette démarche comme exceptionnelle et due au manque de postes à proposer en services. Nous restons attachés, et continuerons à défendre que le premier poste soit réalisé sur un service, que ce soit pour la formation initiale ou pour les listes d'aptitude.

Ce « flux tendu » dans la gestion des postes a conduit l'administration à différer des retours de disponibilité, d'intégration dans le corps et de détachements entrant (même si cela est conforme à la réglementation) pour ne pas grever encore le stock de postes à offrir aux sortants de formation.

Concernant l'IFO, le bilan des entretiens semble positif même si le document support reste insatisfaisant sur certains points. Tous les entretiens doivent être finalisés en juin pour respecter un calendrier donnant du sens à une IFO reposant sur une évaluation.

Concernant les superficies des structures, les services administratifs seraient plus exposés que ceux accueillant du public, à une mise aux normes agents/m².

Concernant les internats scolaires, M. Rousset nous a invités à faire la part des choses entre discours politique et réalité de terrain reposant déjà sur des partenariats multiples, notamment avec l'Education Nationale. Comment oublier que ce discours politique est à l'origine de la RGPP et de la dénaturation de nos missions... ?

Situations diverses :

Les agents concernés par les détachements sont invités à prendre contact avec les délégué(e)s.